



NOUVELLES

Coop'Episodes

Développer son projet biomasse, c'est possible : innovez pour le financer !

Les projets locaux de production durable d'énergie à partir de biomasse de par, entre autres, leur innovation, trouvent difficilement des financements. Cependant, l'essor que connaît l'économie dite collaborative ou de partage, ouvre la porte à de nouvelles possibilités en offrant de nouvelles sources de financement. Voici une des raisons pour laquelle ValBiom axe l'année 2016 sur le thème des financements alternatifs et coopératifs.

Le sujet des financements alternatifs et coopératifs pour les projets biomasse sera traité lors des 13èmes Rencontres de la Biomasse qui se dérouleront le 22 novembre. Plus de renseignements très prochainement !

Les coopératives : une réalité wallonne de l'économie collaborative

En Wallonie, des coopératives se développent pour concrétiser des projets de production et d'utilisation locales d'énergies renouvelables. Premièrement, il s'agit d'une forme juridique. Plus intéressant encore, ces coopératives, bien qu'elles aient une appellation identique, présentent des modes de fonctionnement variés pour soutenir une multitude de projets à l'objectif pourtant commun : l'autonomie énergétique en privilégiant la relocalisation des activités économiques et ce, dans le respect du climat et de l'environnement.

Suivez l'histoire inspirante de coopératives wallonnes au travers des Coop'Episodes !

Coop'Episodes : épisode 1

La coopérative Coopeos, biomasse locale pour une chaleur durable

ValBiom a interrogé Caroline Lambin et Frédéric Bourgois, administrateurs délégués de Coopeos.



ValBiom : expliquez-nous quand et comment est née votre coopérative ? Et d'ailleurs, « Coopeos », pourquoi ce nom ?

Coopeos : « Coop », pour coopérative et « Eos » est la déesse de l'aurore, du jour nouveau. Chacun y voit son interprétation !

Coopeos est née le 3 décembre 2015. Mais le concept a pris forme en 2014, résultant des aspirations de 3 acteurs : 1/ SAW-B, agence-conseil en économie sociale, mène alors une étude pour le développement de filières de valorisation énergétique de déchets verts en Wallonie dans le cadre de l'économie sociale. 2/ Le Moulin de la Hunelle, entreprise de travail adapté située près de Ath, à la recherche d'une solution pour réduire le coût de ses déchets verts issus de son activité de parcs et jardins, réduire sa facture énergétique, développer des énergies renouvelables et créer de l'emploi pour les personnes fragilisées de l'asbl. 3/ Frédéric Bourgois, actif dans le domaine de l'énergie et de la biomasse depuis 20 ans, désireux de lancer de nouveaux projets entrepreneuriaux dans le cadre du développement durable.



NOUVELLES

L'étude réalisée par SAW-B et Frédéric Bourgois, notamment à partir de la ressource du Moulin de la Hunelle, montre l'intérêt que représente la valorisation énergétique des déchets verts et l'impact positif que cette filière pourrait représenter aux niveaux économique, environnemental et social pour la Wallonie.

Avec l'appui de SAW-B, Frédéric Bourgois décide de concrétiser cette étude et de mettre sur pied une coopérative avec la collaboration de Caroline Lambin. Caroline Lambin est consultante en marketing depuis 10 ans et recherchait un projet d'entreprise qui était en phase avec ses valeurs.

Le projet prend rapidement corps et en décembre 2015, ce ne sont pas moins de 30 coopérateurs (particuliers mais également des coopératives) qui fondent Coopeos !

VB : Coopeos est donc née ! Mais concrètement, comment fonctionne-t-elle ?

Coopeos est constitué d'une équipe opérationnelle, des membres du conseil d'administration et de coopérateurs. Nous cherchons à maximiser la participation de tous ces acteurs aux activités de la coopérative et au processus de décision, tout en veillant à être efficace. L'équipe opérationnelle, aujourd'hui formée de 4 personnes, a opté pour le statut d'indépendant, payées à la prestation. La rémunération est aujourd'hui limitée, mais la volonté de Coopeos est de pouvoir arriver à une rémunération juste, condition nécessaire pour s'inscrire dans un modèle durable. En ce qui concerne les décisions « critiques », un groupe de garants a été créé. Ces décisions devront alors être approuvées par la majorité de ce groupe (en plus de la majorité de l'ensemble des coopérateurs).

VB : vous parliez précédemment de valeurs, comment la coopérative les intègre-t-elle ?

La coopérative nous permet d'abord d'impliquer les acteurs de la filière dans le projet (codécision en assemblée générale, notamment) et d'accentuer la relation de partenariat que l'on veut créer (à la place de rapports clients/fournisseurs). Elle permet aussi une réappropriation des

fournisseurs). Elle permet aussi une réappropriation des questions énergétiques sur toute la chaîne et un maintien de la main d'œuvre au niveau local ; et enfin, elle permet une mobilisation de ressources financières.



VB : quel type de projet est concerné et combien sont financés par Coopeos ?

Il s'agit de projets « biomasse-énergie ». Le financement étant souvent un frein au développement à ces projets, nous mettons donc en place des mécanismes de financement avec le soutien de nos coopérateurs, de nos partenaires, mais aussi de « Energie Brabant wallon », des banques, etc. pour qu'un maximum de projets voient le jour en Wallonie. Nous souhaitons développer une filière complète de valorisation énergétique des déchets verts, c'est-à-dire de la production (de combustibles renouvelables de qualité tels que les plaquettes, briquettes, etc.) et l'utilisation (implantation de chaudières). Tout cela à l'échelle très locale. Les déchets verts collectés au niveau des parcs à container représentent un potentiel théorique de 60 millions de litres de fuel en Wallonie, qui équivaut à un total de plus de 600 GWh par an.

VB : concrètement, qu'offrez-vous ?

Nous proposons nos services aux structures qui ont des déchets verts (entreprises de parcs & jardins, intercommunales, communes, ...). **Coopeos propose un accompagnement pour développer une nouvelle activité de**



NOUVELLES

transformation de la partie ligneuse de leurs déchets verts en combustible.

Nous proposons également nos services aux structures qui ont des consommations d'énergie importantes (collectivités, entreprises et communes). Coopeos propose des solutions de gestion énergétique à partir de la biomasse-énergie locale intégrant la mise en place de chaudières biomasse à haute efficacité (études, investissement, suivi chantier, maintenance & régulation, approvisionnement en combustible) & un programme d'efficacité énergétique et de sensibilisation à l'économie d'énergie des occupants.



Le point de vue d'un coopérateur de Coopeos, Paul DUBOIS

VB : Monsieur Dubois, pourquoi investir dans cette coopérative ?

L'investissement dans Coopeos me paraissait indispensable pour plusieurs raisons.

Premièrement, leur activité est au carrefour de mes idéaux et de mes centres d'intérêt (développement durable, énergie renouvelable, circuit court, marché local, biomasse, valorisation de déchets, services aux collectivités). Tous ces éléments vont dans le sens de la construction d'un monde équilibré, et ma conviction est forte que cette construction doit démarrer par le développement de projets locaux, à taille humaine.

Deuxièmement, Coopeos regroupe diverses expériences professionnelles et personnelles vécues ces 25 dernières années : de la coopération au développement à la gestion d'installations techniques, en passant par le développement commercial. Ces expériences me permettent aujourd'hui, de connaître et comprendre l'activité développée par

Coopeos, et le marché sur lequel Coopeos se développera, et de mettre cette expertise au service du développement de l'entreprise.

La troisième raison, c'est la confiance et l'estime que je porte dans les personnes qui portent ce projet. Cette confiance me garantit que quoi qu'il arrive, le projet gardera son âme et restera fidèle aux valeurs qu'il véhicule.

VB : quel sentiment ressentez-vous depuis que vous êtes coopérateur ?

Depuis que je suis coopérateur, je ressens d'une part une satisfaction personnelle, en ayant le sentiment d'être un acteur du développement durable, et actif dans la transition vers la construction d'une société plus juste. D'autre part, je ressens également une grande frustration de ne pouvoir trouver personnellement de solutions aux problèmes rencontrés au quotidien pour le déploiement de l'activité.

Plus d'info ? N'hésitez pas à contacter Coopeos : coopeos.be

coopeos

Biomasse locale pour une chaleur durable

Caroline Lambin, Administratrice déléguée et responsable commerciale : caroline.lambin@coopeos.be +32 483 473 002

Frédéric Bourgois, Administrateur délégué et responsable technique : Frederic.bourgois@coopeos.be +32 475 59 16 32

Vous voulez en savoir plus sur les modes de financement de projets locaux en général ? Téléchargez le vademecum : [Photovoltaïque Biomasse : modes de financement de projets locaux](#)

Proposé par: Aricia EVLARD
a.evlard@valbiom.be